



Grand Angoulême Athlétisme



CHARTRE DU LICENCIÉ De Benjamins à Vétérans

Je viens d'adhérer au **CLUB SPORTIF**



Les dirigeants, entraîneurs et l'encadrement sont tous des bénévoles que **je dois respecter**, comme **je dois respecter les autres athlètes**.

Le club s'engage à :

- m'affilier à la FFA (accès aux compétitions F.F.A).
- m'assurer lors de toutes les activités encadrées ou organisées par le club ou la F.F.A.
- me garantir un encadrement technique de qualité.
- garantir une présence adulte suffisante pour assurer une bonne organisation.
- me fournir un maillot aux couleurs du club (contre la somme de 30€).
- me remettre un calendrier des compétitions organisées afin de planifier mes entraînements et mes participations.
- prendre en charge le déplacement après accord de la famille.

Je m'engage à :

- venir le plus régulièrement possible aux séances d'entraînement.
- me présenter 15mn avant pour me changer afin de débiter la séance à l'heure, et partir à l'heure après accord de l'entraîneur ou de l'encadrement.
- prévenir de ma participation **ou contacter les responsables en cas d'empêchement**.
- porter les couleurs du club à toutes les compétitions.
- défendre l'image et les intérêts de mon club.
- respecter l'encadrement, les autres athlètes, et avoir un comportement irréprochable tant à l'entraînement que lors des compétitions et des déplacements.
- **participer aux interclubs, championnats et toutes autres compétitions par équipes définies par le club.**